

Séance du 24 février 2025

L'an deux mil vingt cinq, le vingt quatre du mois de février, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, sous la présidence du Maire, M. Eric COUDERC

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
25	24	24
		Pour : 24
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

COUDERC Eric, Maire, GIRARDEAU Nadia, BREBION Benoit, HERSANT Marie-Noelle, PICHON Daniel, CADORET Nadia, FELDFEBEL Dominique, JADEAU Valérie, BERTRAND Endy, BOISSINOT Jérôme, BOUSSEAU Vincent, CHALMEL Florence, CREPIN Cedric, DROUET Céline, FERCHAUD Marie-Paule, FORGET-GAGEOT Florence, GILBERT Philippe, GUIMBRETIERE Sylvain, MORISSET Marie-Paule, PERRAULT Christophe, REMIGEREAU Elodie, RENOU Sarah, ROUX Jean-François, VALTAT Karine Conseillers Municipaux

Procuration(s) :

Date de la convocation
18 février 2025

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
28 février 2025

Etai(en)t excusé(s) :

GABARD Bruno,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
CADORET Nadia

28 février 2025
et publication du
28 février 2025

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de COUDERC Eric, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024 le vingt quatre du mois de février deux mil vingt cinq.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	827 429,70
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	827 429,70
- un excédent d'investissement de :	2 845 730,68
- un déficit des restes à réaliser de :	995 647,47
Soit un excédent de financement de :	1 850 083,21

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	827 429,70
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	827 429,70
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	2 845 730,68

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint Laurent sur Sèvre

Le Maire COUDERC Eric

le(s) secrétaire(s) de séance

